

Document
général



Projet de soutien aux HP longues distances



Ligue Francophone de Triathlon
www.lf3.be
secretariat@lf3.be

SOMMAIRE

01. Introduction

02. Critères d'éligibilité

03. Objectifs du projet

04. Engagements

05. Convention

06. Annexes

INTRODUCTION

Pourquoi un projet de soutien aux élites longues distances ?

La LF3 représente l'ensemble des disciplines enchainées. Si le soutien que la LF3 offre aux talents francophones sur courtes-distances est connu et reconnu, le soutien à leurs homologues de longues distances l'est beaucoup moins. Par ce projet, la LF3 tente donc de rétablir légèrement l'équilibre et offrir un point d'appui ainsi qu'une identité à nos athlètes passionnés des efforts longs. D'autant plus que le triathlon longue-distance représente une très grande partie de nos-licenciés, il était donc important pour la LF3 d'agir pour le triathlon longue-distance.

Comment soutenir nos élites longues distances ?

La LF3 est missionnée et subventionnée par l'Adeps afin de créer de nouveaux talents capables de revenir des JO avec des médailles. Le triathlon longue-distance n'étant pas une discipline olympique, elle ne bénéficie pas de cette aide. Ainsi, la LF3, sur ses fonds et via ses partenaires proposent une aide propre et spécifique aux athlètes longues-distances.

Qu'espérer de ce projet ?

La LF3 se veut ambitieuse avec ce projet. En effet, ce projet est novateur dans le monde du triathlon et nous comptons bien en profiter. De plus, le paysage francophone est doté d'un large éventail de talents sur le circuit longue-distance. La LF3 espère que cette structure pourra servir de tremplin pour que certains talents parviennent à des niveaux similaires à ceux d'Alexandra Tondeur ou de Christophe De Keyser.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

2.1. Critères sportifs :

- Pouvoir prouver sa capacité à réaliser un top 5 (H/F) aux Championnats de Belgique semi-distance
- Avoir déjà terminé dans un temps inférieur à 10% supplémentaire du temps du vainqueur sur : Ironman, Challenge, CE/CM longue/semi-distance, Gerardmer, Alpe d'Huez
- Pouvoir prouver sa capacité à être top 250 au classement PTO
- Avoir reçu invitation/wildcard/participation à des événements en "Elites"
- Pouvoir fournir le détail de votre palmarès sur des courses renommées type : CE/CM long-distance World Triathlon, World Championship Ironman, Challenge Roth, Triathlon Gerardmer, Triathlon Alpe d'Huez,...
- Accepter de faire des championnats de Belgique semi-distance un objectif majeur
- Accepter de faire du classement PTO un objectif majeur

2.2. Critères extra-sportifs :

- Ne pas avoir reçu d'aide de l'Adeps depuis plus de 3 ans
- Ne pas être tenu par des contraintes contractuelles qui iraient à l'encontre du projet LF3 - HP Longues Distances et de ses engagements
- Ne pas exprimer d'animosité envers la LF3 ou de ces représentants
- Être en ordre de licence
- Être en ordre de facture avec la LF3
- Être un bon "team player"
- Représenter et vivre avec intensité les valeurs de la LF3
- Promouvoir le triathlon belge francophone

OBJECTIFS

3.1. Objectifs à long-terme :

- La vocation à long-terme de ce projet est de servir de tremplin pour l'amélioration des performances des athlètes avec un potentiel certain. L'objectif est de progressivement les accompagner vers une gestion professionnelle de leur carrière tant sur le plan sportif qu'extra-sportif. Cet objectif nous permet de définir exactement ce qu'est le projet. Ce projet est un soutien sportif et extra-sportif afin que des athlètes déjà performants en amateur puissent passer un cap. Il ne remplace donc certainement pas un club ou une structure professionnelle à proprement parler. L'indicateur de réussite de ce projet sera donc assez simple, il suffira d'observer le nombre d'athlètes qui seront passés par le projet et qui ont pu ensuite réaliser des résultats significatifs sur le circuit professionnel.

3.2. Objectifs à court/moyen-terme:

- Afin de parvenir à cet objectif nous avons défini deux grandes étapes. Une étape à court-terme et une étape à moyen-terme.
- À court-terme l'objectif est de devenir champion/championne de Belgique de semi-distance. Le but est de se fixer un niveau minimum de performance atteignable afin de savoir quelle direction prendre. Cela permet également de définir le niveau d'athlète minimum recherché pour ce projet.
- À moyen-terme l'objectif est d'entrer dans le top 150 puis top 100 du classement PTO. Le top 250 permet de s'inscrire gratuitement à toutes les compétitions du circuit "Challenge". Le PTO est devenu aujourd'hui la porte d'entrée la plus accessible et non dépendante des pouvoirs publics pour devenir professionnel/le.

OBJECTIFS

3.3. Comment y parvenir ? :

- Pour parvenir à ces différents objectifs, la LF3 va mettre à disposition des athlètes sélectionnés une série d'aides matérielles et immatérielles :
 - Aide financière de la LF3 à hauteur de 150€ pour une inscription à une compétition par an
 - Stage de 7 jours de la LF3 à l'étranger offert par an (Stage de Sète du 28 avril au 5 mai 2024)
 - Possibilité d'acquérir de la licence "PRO" - LF3
 - Trois journées Média-training LF3 par an
 - Echanges avec responsable du projet LF3
 - Aide matérielle par le biais du partenaire LF3 : Infinitri (certains équipements annuels d'autres pour la durée de la sélection)
 - Aide nutritionnelle par le biais du partenaire LF3 : 6d Sports Nutrition (aide annuelle)
 - Aide à l'inscription des compétitions de STprom
 - Aide médicale grâce au personnel de La Clinique du Sport Namur
 - Aide à la préparation mentale par TopMental
 - Evaluation sportive et médiatique annuelle en fin de saison

OBJECTIFS

3.4. Futur :

- La LF3 est continuellement en recherche de nouveaux partenaires afin d'offrir un éventail d'aide plus important. Nous avons fort espoir qu'à l'avenir plus de partenaires comptent nous rejoindre et ce pour plusieurs raisons. La première : une vraie identité forte va bientôt éclore avec les différents équipements LF3 x Infiniti et cela permettra de gagner en visibilité et donc en valeur marchande. La seconde, le niveau de performance des athlètes va en progression ce qui va augmenter l'attrait de certains sponsors pour le sport. La troisième, l'aspect équipe longue-distance allié avec les équipements va permettre de créer un aspect plus attrayant pour de potentiels sponsors que si les athlètes étaient individuellement répartis chacun de leur côté. La dernière est que notre sport est en pleine explosion et attire un public de plus en plus large avec un marché qui s'ouvre également de plus en plus. Ces différentes raisons couplées avec l'aspect novateur de ce projet qui n'est proposé qu'en Belgique francophone nous donne confiance dans l'affiliation proche de nouveaux partenaires.

ENGAGEMENTS

4.1. Engagements de la LF3 :

- La LF3 s'engage à :
 - Garantir l'accès à la candidature à tous les athlètes licenciés
 - Offrir un temps suffisant pour poser sa candidature (au minimum 2 semaines entre la mise à disponibilité du dossier de candidature et la date limite de remise de celle-ci)
 - Garantir une période de contestation d'une non-sélection
 - Fournir aux athlètes les critères de sélection
 - Assurer la transparence dans son processus de décision
 - Assurer une sélection la plus objective possible à l'aide des critères extra-sportifs et sportifs
 - À défendre l'intérêt commun des athlètes
 - À ne pas passer d'accord sans consultation de l'ensemble des sélectionnés au préalable
 - Garantir aux athlètes sélectionnés, au minimum, 3 moments de concertation par an avec la LF3. Les objectifs de ces concertations sont multiples :
 - Offrir aux athlètes un droit de regard ou de contester certaines décisions
 - Offrir aux athlètes la possibilité de proposer des projets ou avancées
 - Améliorer les échanges et relations avec les athlètes sélectionnés et la LF3

ENGAGEMENTS

4.2. Engagements de l'athlète :

- L'athlète s'engage à :
 - Respecter les décisions de la LF3 en toutes circonstances
 - Promouvoir les valeurs de la LF3
 - Travailler en harmonie avec la LF3 et ses partenaires
 - Ne pas critiquer la LF3 directement ou indirectement
 - Respecter les engagements mis en place par la LF3 et ses partenaires
 - Promouvoir la LF3 et ses partenaires via ses voies de communication personnelles
 - Assurer sa présence lors des concertations programmées (sauf si justification suffisante communiquée à l'avance)
 - Faire preuve de « bonne foi » et de « bonne volonté » afin de porter le projet longues distances
- Point sur les équipements LF3 x Infinetri :
 - L'athlète s'engage à porter la Trifonction LF3 x Infinetri sur chaque course sauf les courses WorldTriathlon
 - L'athlète s'engage à porter le T-shirt spécifique podium, lors de chaque cérémonie de remise des prix
 - L'athlète mentionne son club à l'espace prédéfini en respectant le design des équipements
 - L'athlète respecte le design des équipements, il/elle inscrit ses sponsors en noir/blanc dans les espaces réservés pour les sponsors personnels
 - Avant toute modification/impression l'athlète consulte le responsable de projet

ENGAGEMENTS

4.2. Engagements de l'athlète :

- L'athlète s'engage à :
 - À taguer la LF3 et chacun des partenaires à chaque publication sur les réseaux sociaux concernant :
 - Résumé de compétition
 - Promotion de produits
 - Stage
 - Utilisation d'un produit reçu
 - Entraînement commun avec d'autres athlètes sélectionnés
 - À publier sur les réseaux sociaux au minimum 1 "publication" et 4 "stories" par mois sur le projet avec illustration d'un des équipements LF3 x Infinetri
 - Participer au stage LF3 offert (si impossibilité à discuter avec le responsable de projet)
 - Participer aux événements de la LF3 lorsqu'il/elle y est convié (RDP, RDO, autres...)
 - Se tenir disponible pour les réunions entre athlètes sélectionnés et responsable de projet

CONVENTION

5.1. Durée de la sélection

- La sélection dure 2 ans. Ainsi, lorsque la sélection est émise, la LF3 et les athlètes se doivent de respecter les engagements inscrits dans ce document et ce jusqu'à la remise de la sélection suivante.

5.2. Confidentialité

- L'ensemble des échanges, des productions ou informations relatives au projet se doivent de rester confidentielles tant que le responsable de projet n'a pas explicitement exprimé l'inverse.

5.3. Propriété

- Chacune des productions du projet fera l'objet d'une copropriété entre les athlètes et la LF3. En supplément, l'athlète accepte que son image soit utilisée dans l'optique de publication promotionnelle de la LF3. La LF3 accepte, quant à elle, que les athlètes sélectionnés soient ses représentants.

5.4. Sanctions

- Dans le cas où un/une athlète sélectionné.e ne respecterait pas les engagements de ce document ou par ses actions fragiliserait les relations avec les partenaires ou mettrait en péril la situation des autres athlètes, la LF3 se réserve le droit de lui appliquer des sanctions allant du rappel à l'ordre jusqu'à l'exclusion du projet avec remise immédiate des aides matérielles.

CONVENTION

5.5. Responsable de projet

- Dans le cas où les athlètes auraient un différend ou problème avec le responsable de projet LF3, ils/elles peuvent mettre en alerte directement la directrice générale et le comité d'éthique de la LF3 qui statueront sur base des informations disponibles.

5.6. Comité de sélection

- Le comité de sélection sera composé du responsable de projet, du directeur technique et des deux athlètes élites longues distances sous contrat Adeps : Alexandra Tondeur et Christophe De Keyser. Cela permettra d'assurer une sélection juste et objective.

5.7. Procédure de sélection

- En ce qu'il s'agit de la procédure, elle est extrêmement simple. Chacun.e des responsables de la sélection va établir une liste de sélectionné.e.s indépendante. Les athlètes présents sur les quatre listes seront directement sélectionnés. S'il reste des places, la sélection sera discutée en réunion avec les quatre responsables et ils devront se mettre d'accord à la majorité pour sélectionner l'athlète.

CONVENTION



5.8. Identification aide : Infinitri

- À travers cette page nous allons clairement identifier ce qu'Infinitri offre aux athlètes sélectionnés et les devoirs de l'athlète vis à vis du respect du partenariat. Infinitri offre aux athlètes sélectionnés :
 - Le pack Infinitri x LF3 qui comprend : 2 t-shirt de run, cuissard + maillot cycliste et la trifonction. Ce pack est distribué pour la durée entière de la sélection (2ans). IL est également susceptible d'être complété lors de la seconde année. (500€)
 - Une combinaison néoprène HUUB par cycle de 3 ans (859€)
 - -30% toute l'année sur l'ensemble des produits HUUB
 - -20% sur l'ensemble des produits présents chez Infinitri
 - Un budget matériel (500€) dans le catalogue Infinitri (Fusion, Compressport, Uvex casque,...) à déterminer avec l'athlète
- Pour respecter ce partenariat l'athlète est tenu de :
 - Ne pas communiquer ou être tenu par contrat avec un concurrent/sponsor. Voici une liste non-exhaustive : Tribikestation, Not normal swimwear, O2max, Trakks, Mj sport, Urbantri,... Les magasins de vélo ne sont pas concernés par cette remarque
 - Ne pas mettre en avant une marque concurrente de HUUB. Voici une liste non-exhaustive : (Poli, Ekoi, Petit vélo, inverse, bioracer,....)
 - Demander l'accord du responsable de projet pour la pose de nouveaux logos sur les tenues dans les zones réservées à l'athlète. Cela est obligatoire afin de respecter les dimensions autorisées et le design du produit.
 - Mentionner au responsable de projet si l'athlète a des difficultés avec les lunettes de natation. Il est autorisé de prendre une marque concurrente mais il est demandé de ne pas communiquer dessus.

CONVENTION



5.8. Identification aide : 6d Sport Nutrition

- À travers cette page nous allons clairement identifier ce que 6d offre aux athlètes sélectionnés et les devoirs de l'athlète vis à vis du respect du partenariat. 6d offre aux athlètes sélectionnés :
 - Un budget à l'année à dépenser sur toute la gamme de 6d (pour des raisons exceptionnelles le budget exact sera communiqué dans les plus brefs délais)
 - Une réduction de 15% avec code personnel de l'athlète
 - Nouveaux produits gratuits en testing
 - Autres facilités à voir avec le représentant
- Pour respecter ce partenariat l'athlète est tenu de :
 - Ne pas communiquer ou être tenu par contrat avec un concurrent/sponsor. Voici une liste non-exhaustive : Maurten, Neversecond, High5, SIS,...
 - Point spécifique Nutribay : L'athlète peut maintenir un partenariat avec Nutribay mais est tenu d'illustrer uniquement des produits 6d lors des posts promotionnels Nutribay
 - Maintenir une cadence de 2 posts sur ses réseaux sociaux par mois sur 6d

CONVENTION



5.8. Identification aide : STprom

- À travers cette page nous allons clairement identifier ce que STprom offre aux athlètes sélectionnés et les devoirs de l'athlète vis à vis du respect du partenariat. STprom offre aux athlètes sélectionnés :
 - L'inscription gratuite à toutes les compétitions organisées par STprom
- Pour respecter ce partenariat l'athlète est tenu de :
 - Effectuer des posts promotionnels pour les compétitions auxquelles il/elle participe
 - Accepter la promotion de l'évènement par STprom en utilisant son image

CONVENTION



5.8. Identification aide : Clinique du Sport Namur

- À travers cette page nous allons clairement identifier ce que La clinique du Sport Namur offre aux athlètes sélectionnés et les devoirs de l'athlète vis à vis du respect du partenariat. La Clinique du Sport Namur offre aux athlètes sélectionnés :
 - Test à l'effort à 90 € (à la place de 135 €). Pas de remboursement mutuelle. Protocole de test pouvant être adapté selon la demande de l'entraîneur et de l'athlète
 - Suivi rapide en consultation avec abandon du ticket modérateur (après le remboursement de la mutuelle, le patient ne doit rien dépenser), organisation des éventuels examens complémentaires (radiologie, avis chirurgicaux,...) en contact direct avec le coach de l'athlète
 - Entraînement en hypoxie sous format d'un bloc de 4 semaines à raison d'une à deux fois semaine sur tapis de course ou cyclo-ergomètre. 45€ la séance à diviser par le nombre d'athlètes présents (3)
 - -50% sur les massages sportifs de récupération
 - 3 consultations individuelles de 15 à 20min avec un médecin nutritionniste sportif
- Pour respecter ce partenariat l'athlète est tenu de :
 - Effectuer des posts promotionnels à chaque utilisation d'une des aides mentionnés ci-dessus

CONVENTION



5.9. Identification aide : TopMental

- À travers cette page nous allons clairement identifier ce que TopMental offre aux athlètes sélectionnés et les devoirs de l'athlète vis à vis du respect du partenariat. Top Mental offre aux athlètes sélectionnés :
 - Une préparation mentale de 5 séances individuelles à un tarif réduit : 100€ au lieu de 300. Les 5 séances se divisent comme ceci : 1. Bilan des habiletés mentales de l'athlète (entretien + tests + questionnaires / 2. Séance 2 à 4 : 3 séances centrées sur l'optimisation des habiletés mentales et de la performance de l'athlète / 3. Séance 5 : séance de clôture et outils pour le développement de l'autonomie en préparation mentale.
- Pour respecter ce partenariat l'athlète est tenu de :
 - Effectuer des posts promotionnels à chaque utilisation d'une des aides mentionnés ci-dessus
 - Pour retrouver l'ensemble des informations vous pouvez suivre ce lien : <https://www.topmental.be/>

ANNEXES

6.1. Licence “PRO” - LF3

Critères Licence-PRO LF3

Introduction :

La catégorie PRO/ELITE en triathlon et multisport de compétition est la vitrine mondiale de notre sport. Les athlètes qui représentent cette catégorie sont soit des athlètes aguerris ou des athlètes qui se sont distingués de manière sportive des meilleurs athlètes « AG Group ». L'acquisition des critères d'obtention de la licence-PRO à l'année X, permet la remise de cette licence pour l'année X+1 et X+2.

Critères généraux :

- Être belge ou pouvoir représenter la Belgique en compétition internationale
- Licencié 3VL ou LF3
- Avoir un dossier médical qui atteste des normes de santé conformes aux demandes de l'ITU

Critères spécifiques

1. Les résultats obtenus dans ces compétitions seront pris en compte : Circuit Ironman et Challenge (full ou half), XTERRA, les championnats ETU et ITU longue ou semi distance, Powerman triathlon/duathlon crosstriathlon. Pour espérer l'obtention de la licence « PRO » les athlètes doivent finir dans un temps maximum équivalent à 10% supplémentaire du temps du vainqueur pour pouvoir faire une demande.
 1. Exemple : un Ironman a été gagné en 8h, il faut donc que le demandeur ait terminé la course en maximum 8h48 en classement général.
 2. Ce critère n'est valide uniquement si la course était composée d'athlètes professionnelles. Le temps doit être calculé sur le résultat d'un.e athlète professionnel.le. Si la course n'était ouverte qu'au AG Group ce critère n'est pas valide.

ANNEXES

6.1. Licence “PRO” - LF3

2. Les résultats obtenus sur d'autres compétitions internationales de semi ou longue distance
 1. Un top 3 obtenu sur un triathlon/duathlon/crosstriathlon/duathlon de renommée internationale, avec une start-list de HN avec un temps de maximum 5% supérieur au temps du vainqueur
 2. Ce critère n'est valide que si la commission du sport de HN a contrôlé le niveau minimum de la start-list sur base de l'historique des résultats des athlètes présents sur le podium.
3. Les résultats obtenus sur les championnats de Belgique semi ou longue-distance.
 1. Les athlètes qui obtiennent un TOP 3 aux championnats de Belgique pour un des compétitions multisport représentées entrent dans les critères de sélection de la licence PRO
4. Les athlètes professionnels sur courte distance ITU ou ETU ont la possibilité dans les deux ans de demander une licence PRO longue-distance.

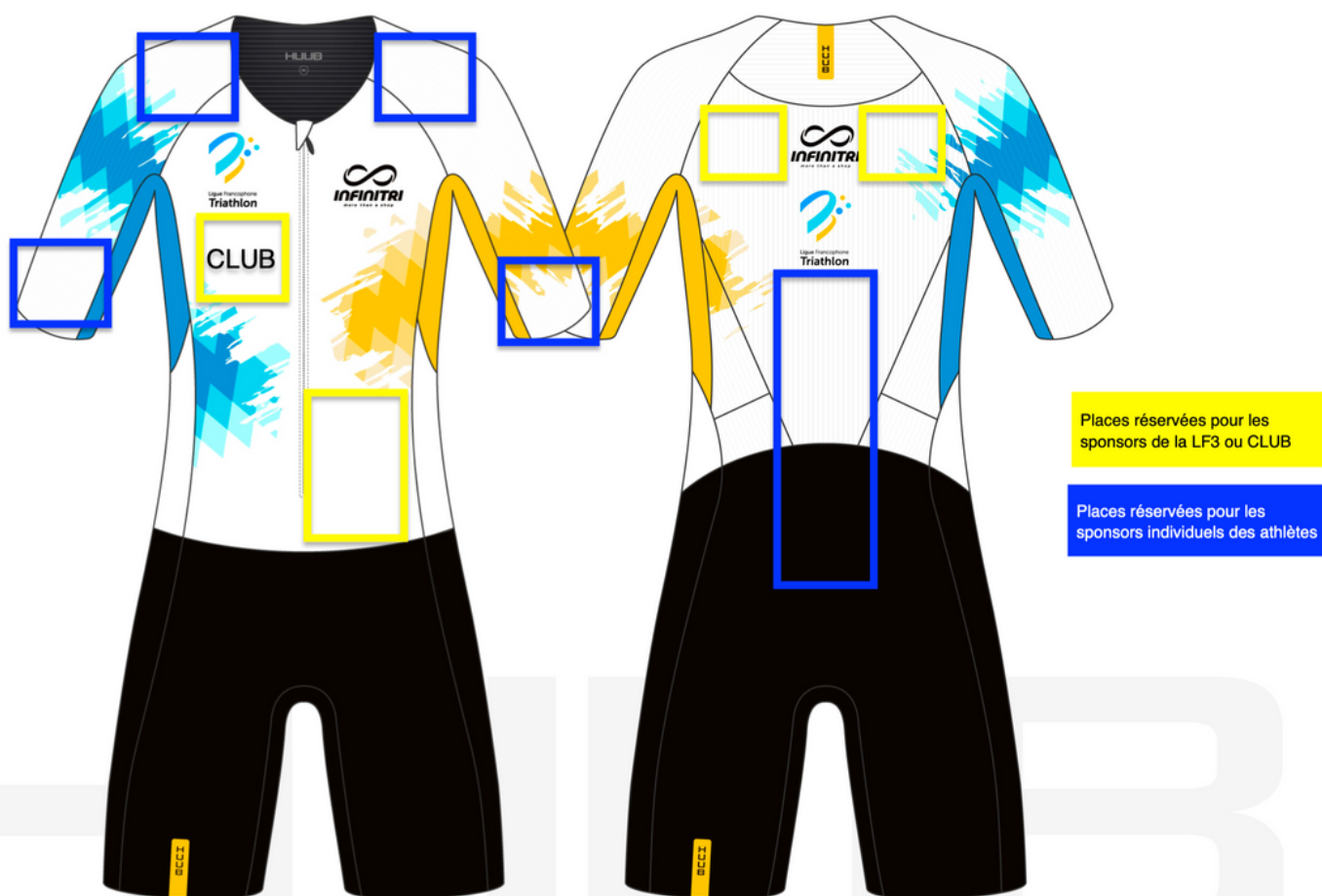
Attention

Dés que l'athlète fait le choix de démarrer parmi les pro, cette décision est admissible pour TOUTES les compétitions. L'athlète ne pourra plus participer en AG-Group. À noter également, que l'athlète recevant une licence PRO sera soumis à la commission francophone anti-dopage. Il/elle rentrera dans la catégorie sportif-élite et ce sera sa responsabilité de se tenir informer des obligations anti-dopage.

- La licence PRO sera donnée à l'athlète dans le cas où il/elle justifie sa demande. L'athlète doit-être conscient que courir sur le circuit professionnel ne garantit aucunement de vivre du triathlon.

ANNEXES

6.2. Indentification des zones de print - Trifonction

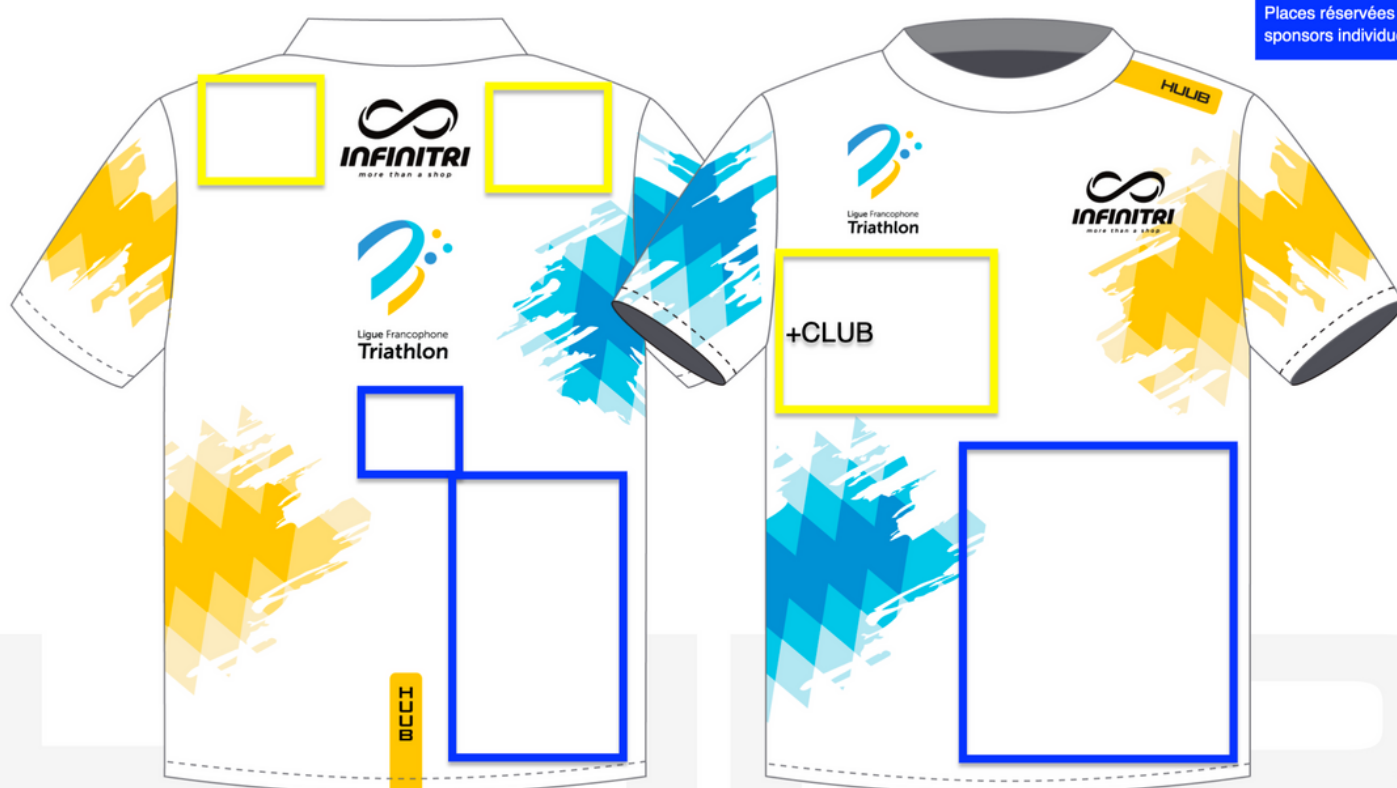


ANNEXES

6.2. Indentification des zones de print - T-shirt

Places réservées pour les sponsors de la LF3 ou CLUB

Places réservées pour les sponsors individuels des athlètes



ANNEXES

6.3. Photos réelles de l'équipement LF3xInfinitri



ANNEXES

6.3. Photos réelles de l'équipement LF3xInfinitri



ANNEXES

6.3. Photos réelles de l'équipement LF3xInfinitri

